

**LE PRESIDENT DIRECTEUR GENERAL DE L'INSTITUT NATIONAL DE LA SANTE
ET DE LA RECHERCHE MEDICALE**

LE PRESIDENT DE L'UNIVERSITE TOULOUSE III – PAUL SABATIER

LE DIRECTEUR DE L'ECOLE NATIONALE VETERINAIRE DE TOULOUSE

Vu le Code de l'éducation ;

Vu les articles R. 324-1 à R. 324-23 du code de la recherche, relatifs à l'organisation et au fonctionnement de l'Institut national de la santé et de la recherche médicale ;

Vu le décret du 1^{er} février 2023 portant nomination du président de l'Institut national de la santé et de la recherche médicale ;

Vu la décision Inserm n° 2013-110 du 6 juin 2013 relative aux unités de recherche et autres formations de l'Institut national de la santé et de la recherche médicale ;

Vu la décision n° 2011-097 portant création de l'unité mixte de service US 6 ;

Vu la décision n° 2015-092 portant création de l'unité mixte de service US 6 ;

Vu la décision n° 2016-141 portant création de l'unité mixte de service US 6 ;

Vu la décision n° 2019-104 nommant le directeur de l'unité mixte de service US 6 ;

Vu la décision n° 2021-79 renouvelant l'unité mixte de service US 6 ;

Vu la décision n° 2024_196 nommant Monsieur Cyril BROCCARDO directeur de l'unité mixte de service US 6 ;

DECIDENT :

Article 1 : L'unité mixte de service US 6 intitulée « Centre régional d'exploration fonctionnelle et de ressources expérimentales » est prolongée jusqu'au 31 décembre 2026.

Article 2 : Monsieur Cyril BROCCARDO est prolongé dans ses fonctions de directeur de l'unité jusqu'au 31 décembre 2026.

Article 3 : La présente décision prend effet à compter du 1^{er} janvier 2026.

**LE PRESIDENT DIRECTEUR GENERAL DE L'INSTITUT NATIONAL DE LA SANTE
ET DE LA RECHERCHE MEDICALE**

Didier Samuel

LE PRESIDENT DE L'UNIVERSITE TOULOUSE III – PAUL SABATIER

LE DIRECTEUR DE L'ECOLE NATIONALE VETERINAIRE DE TOULOUSE